



51^e ASSEMBLÉE ANNUELLE ET FORUM RÉGIONAL DE L'ESTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG/ERC)

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Halifax (Nouvelle-Écosse)
 - 6 au 10 août 2011
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec et vice-président de la Section du Québec de l'ERC
 - M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la Section du Québec de l'ERC
 - M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et vice-président de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC
 - M^{me} Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC. Des parlementaires québécois occupent également des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, la Commission sur l'énergie et l'environnement ainsi que la Commission des transports.
 - L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007.
 - L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008.
 - La Nouvelle-Écosse est, depuis janvier 2010, la seconde province canadienne à présider l'ERC et à accueillir, hors des États-Unis, l'assemblée annuelle de cette organisation interparlementaire américaine.
- THÈMES**
- Les relations économiques et commerciales
 - Les relations canado-américaines
 - L'agriculture
 - L'énergie et l'environnement
 - Les transports.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir les intérêts du Québec auprès des parlementaires américains, notamment en matière de commerce, d'agriculture et de transport.
- S'enquérir de la situation économique, budgétaire et politique prévalant au sein des provinces canadiennes et des États du Nord-Est américain.
- Présenter le point de vue du Québec à l'égard du périmètre de sécurité nord-américain.
- Faire connaître l'expertise et les fondements des politiques publiques du Québec dans le domaine de l'agriculture.
- Défendre les intérêts du Québec en matière de transport ferroviaire transfrontalier et favoriser la concertation des États américains et provinces canadiennes en ces matières.
- Maintenir le leadership de l'Assemblée nationale au sein des instances de gouvernance de l'ERC et contribuer à renforcer le rôle des membres internationaux affiliés au sein de cette organisation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Un parlementaire québécois a présidé les travaux de la Commission Canada-États-Unis. Au cours de cette réunion, les membres ont adopté une résolution en lien avec l'adoption par les gouvernements du Canada et des États-Unis d'un plan d'action relatif à l'implantation du périmètre de sécurité nord-américain. Cette résolution encourage notamment les gouvernements fédéraux respectifs à négocier un accord qui permettra de rencontrer les exigences des deux pays en matière de sécurité, en plus d'optimiser les contrôles aux frontières et d'accroître la fluidité de la circulation des marchandises et des voyageurs entre les deux pays.
- Un député québécois a effectué une présentation du modèle de la gestion de l'offre au Québec dans le cadre de la réunion de la Commission de l'agriculture de l'ERC pour fins d'échange de bonnes pratiques en matière de politiques agricoles.
- En outre, une résolution favorisant l'adoption de procédures de pré-dédouanement applicables au transport ferroviaire entre le Canada et les États-Unis a été adoptée à l'unanimité par les membres de la Commission des transports. Cette résolution propose également la désignation d'un représentant de l'ERC au sein du Groupe de travail sur le transport transfrontalier (*Transportation Border Working Group*) dont la création a été proposée par l'*Eastern Border Transportation Coalition*.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 953,98 \$
- Transport	2 547,89 \$
Total	7 501,87 \$